



[COMMUNIQUE DE PRESSE] PASSE NAVIGO : UNE AUGMENTATION CERTES LIMITÉE MAIS QUI RISQUE DE CREUSER LES INÉGALITÉS

À l'issue de son Conseil d'Administration, Île-de-France Mobilités a annoncé une augmentation tarifaire du Passe Navigo. Celui-ci passera de 75,20 à 84,10 euros, tandis que le prix du ticket passera de 1,90 à 2,10 euros au 1er janvier 2023.

La CFDT Île-de-France prend acte de ces augmentations certes limitées notamment du fait d'une nouvelle intervention de l'État qui apporte un financement à hauteur de 200 millions d'euros.

Cependant, cette augmentation tarifaire va à nouveau creuser les inégalités, en particulier entre les usagers les plus pauvres qui ont massivement recours aux transports en commun et ceux pouvant bénéficier, par exemple, d'aménagements de leur organisation du temps de travail tel que le télétravail ou encore ceux qui bénéficient d'une prise en charge supérieure à 50 % voire complète du Passe Navigo par leur employeur.

Par ailleurs, des administrations, établissements publics et collectivités locales ne prennent toujours pas en charge financièrement une partie du passe Navigo de leurs agents. La CFDT sera donc vigilante à ce que les fonctionnaires ne subissent pas une nouvelle perte de pouvoir d'achat.

La CFDT estime aussi que l'augmentation des tarifications différenciées (Imagin'R, Sénior, demandeurs d'emploi) doit être limitée.

Elle revendique un engagement de la région à flécher des revenus excédentaires post surcoût d'exploitation vers des investissements de modernisation et des améliorations des services aux Franciliens.

Lors de sa rencontre avec Valérie Pécresse, présidente d'Île-de-France Mobilités, le 16 décembre prochain, la CFDT Île-de-France ne manquera pas de rappeler que l'accès équitable aux transports public contribue à la cohésion sociale et la continuité territoriale.

Enfin, la CFDT Île-de-France continuera d'exiger d'Île-de-France Mobilités un renforcement de son engagement social vis-à-vis des salariés des opérateurs de transports en particulier dans le cadre des appels d'offres en cours.



Documents

[PASSE NAVIGO : UNE AUGMENTATION CERTES LIMITÉE MAIS QUI RISQUE DE CREUSER LES INÉGALITÉS](#)